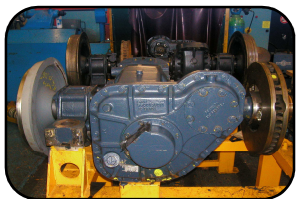


Dégraissant
puissant
Evaporation
rapide
Usage
professionnel

DEPRO® SOLVANT 330

NETTOYANT DEGRAISSANT A FROID

Evaporation rapide



LES DEGRAISSANTS



IDENTIFICATION

Efficacité exceptionnelle, permettant dans la plupart des cas de remplacer les solvants de type trichloréthylène, chlorure de méthylène, perchloréthylène.
Idéal pour dissoudre huiles et graisses, encres, cires et résines.
Association de solvants à évaporation très rapide et à fort pouvoir nettoyant.
S'évapore très rapidement, sans laisser de résidus.

UTILISATIONS ET DESTINATIONS

Recommandé pour le nettoyage des moteurs, rouleaux d'imprimeries, structures alu de vérandas, carrosseries, films photographiques, rouleaux porteurs PVC, convoyeurs à bande.
Le produit est récupérable et peut servir plusieurs fois.

MODE D'EMPLOI

Application: Au chiffon, au pinceau, au trempé ou en projection.
Laisser le produit agir de 30 secondes à 20 minutes selon l'importance des tâches.
Limites d'utilisation: DEPRO SOLVANT 330 peut attaquer les matériaux dont il est le solvant (l'asphalte par exemple).
En cas de doute faire des essais au préalable.

CARACTERISTIQUES

Conditionné en bidons métalliques de 5 et 30 L.
Masse volumique : 766 kg / m³.
Stocker à l'abri de la chaleur.

Précautions d'usage:

Travailler dans un local bien aéré.
Ne pas utiliser en présence d'une flamme.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Si possible utiliser un système de transfert clos.
Porter les équipements de protection requis avant toute manipulation.
Hygiène et sécurité : Fiche de Données de Sécurité gratuite sur simple demande ou sur internet, site www.deproma.com

IDENTIFICATION DES DANGERS - *Liquide et vapeurs inflammables.*

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

NE PAS faire vomir. En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.

Élimination des déchets:

Vider complètement le récipient. Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée (centre de tri).

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

IMPORTANT : Les renseignements donnés dans cette fiche technique ne peuvent en aucun cas constituer une garantie de notre part et n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales de ventes figurant au verso de nos bons de commande. Il appartient à l'utilisateur d'effectuer des essais préalables à chaque type d'utilisation et de suivre les préconisations de la fiche du produit. Notre responsabilité ne se substitue, en aucun cas à celle de l'apporteur. Il lui appartient de vérifier que cette fiche est toujours en vigueur à la date d'application du produit concerné.

Réf 02100

oct.-17

